

Shelter-Afrique, Les Ministres Africains Des Finances Et Du Logement Publient Une Déclaration Conjointe Sur Le Logement De Masse.

- *La Déclaration de Yaoundé vise à résoudre la crise du Logement abordable sur le continent.*

Yaoundé, Cameroun : Le 5 Juillet 2021 - Les Ministres Africains et les chefs de délégation des ministères en charge de l'habitat et du développement urbain, les ministres africains des finances, les directeurs et la direction de Shelter-Afrique, ainsi que des représentants d'institutions internationales, régionales et nationales, du secteur privé et de la société civile, ont convenu de renforcer les mécanismes de production de masse de logements décents et abordables sur le continent afin de parvenir au développement social et économique.

Dans un communiqué intitulé "*Déclaration de Yaoundé*" publié lors de la 40ème Assemblée Générale Annuelle de Shelter-Afrique, qui s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, du 21 au 24 Juin 2021, les participants ont décidé de relever les défis qui ont entravé les efforts visant à fournir des logements décents et abordables en Afrique.

En référence à la déclaration, le Directeur Général de groupe de Shelter-Afrique, Andrew Chimphondah, a félicité les participants d'avoir fait cette " démarche audacieuse" ajoutant que la *Déclaration de Yaoundé* avait tourné une nouvelle page dans la quête africaine du logement pour tous.

"Selon une étude du Centre d'Excellence (CoE) de Shelter-Afrique, la pénurie globale de logements en Afrique est estimée à 56 millions d'unités de logement. Sur ce total, plus de 90 % se situent dans la tranche des logements abordables. La solution pour résoudre cette pénurie réside dans un effort bien coordonné et collaboratif entre toutes les parties prenantes, notamment les gouvernements, les institutions multilatérales, les organisations à but non lucratif et le secteur privé. Je suis heureux que la *Déclaration de Yaoundé* ait mis en lumière certains de ces défis et que toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, soient disposées à s'attaquer d'urgence à cette pénurie", a déclaré M. Chimphondah.

Crise du Logement

La plupart des pays africains sont actuellement confrontés à une crise du logement due à une forte croissance démographique, à une urbanisation accrue, à une mauvaise planification urbaine, à des marchés fonciers dysfonctionnels, à la hausse des coûts de construction, à la prolifération des établissements informels et à des systèmes financiers sous-développés.

La déclaration aborde en détail les questions de leadership et de gouvernance, de politiques et de législation, de coordination, de systèmes fonciers, de finances et de fiscalité, de renforcement des capacités et d'adoption de nouvelles technologies de construction.

"Une politique et une législation efficaces sont essentielles pour relever tous ces défis, car elles permettront de résoudre les problèmes liés au contrôle de la qualité dans la fourniture de logements décents et abordables, à la fourniture de logements aux groupes vulnérables, au

régime foncier, à l'adoption de technologies de construction et même au financement. C'est pourquoi nous avons choisi *Quatre décennies de politiques du logement en Afrique* comme thème de notre 40e Assemblée Générale Annuelle, alors que nous tournons vers les 40 prochaines années de logement abordable", a déclaré M. Chimphondah.

Pour assurer la mise en œuvre des résolutions contenues dans la déclaration, les délégués ont nommé une équipe de six membres dirigés par la responsable des Services Juridiques de Shelter Afrique, Mme Houda Boudlali, et le Conseiller Régional de l'ONU-Habitat, Dr. Claude Albert Meutchehe Ngomsi, comme facilitateurs.

Le duo sera assisté par le Directeur de Politique, de la Recherche et du Partenariat de Shelter Afrique, Dr. Muhammad Gambo, et le Directeur Régional des Affaires de Shelter-Afrique, Edmond Adjikpe, en tant que Rapporteurs, et la Secrétaire de Société par intérim Natasha Koli, et le Responsable de la Communication et des Affaires Extérieures de Shelter-Afrique Babatunde Oyateru comme membres.

Chaque État Membre devra désigner un interlocuteur chargé de rendre compte de la mise en œuvre des recommandations aux membres du groupe de suivi qui feront un rapport sur l'état de la mise en œuvre des résolutions lors de la prochaine session de la 41e Assemblée Général de Shelter-Afrique à Victoria Falls, au Zimbabwe.

Les pays Membres présents qui ont voté la résolution adoptant la déclaration sont l'Algérie, le Bénin, le Burundi, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, la Gambie, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Liberia, le Lesotho, le Mali, le Maroc, la Namibie, le Nigeria, le Tchad, le Togo, le Sénégal, la Zambie et le Zimbabwe.

Notes à l'éditeur

Shelter-Afrique est une institution panafricaine de financement et de développement du logement, créée par les gouvernements africains pour répondre au besoin d'un système durable de fourniture de logements et de projets d'infrastructure connexes en Afrique. Ses actionnaires sont 44 pays africains, la Banque Africaine de développement et la Société Africaine de Réassurance.

Le mandat de la société est de fournir du financement par le biais de la dette, du quasi-fonds propres et des fonds propres aux institutions publiques et privées pour des projets de logement et d'infrastructure urbaine dans ses pays membres. Shelter-Afrique établit des partenariats stratégiques et offre une multitude de produits et de services connexes pour soutenir la fourniture efficace de logements abordables et de biens immobiliers commerciaux. Il s'agit notamment du financement de projets, des prêts institutionnels, des prises de participation et des coentreprises, du financement du commerce et du logement social.

Nous offrons également des conseils et une assistance technique à un large éventail de parties prenantes du secteur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <http://www.shelterafrique.org/>.

Suivez Shelter-Afrique sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).



Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Babatunde Oyateru | Responsable de la Communication | Shelter-Afrique | Shelter-Afrique Centre | Longonot Road - Upper Hill | Tél. : +254 20 4978000 | Courriel : boyateru@shelterafrique.org

Ou

Mike Omuodo | Media Fast | Tel: +254 736 014 596 | courriel : mike.omuodo@mediafast.co.ke